Comité Régional des Pêches Maritimes et Elevages Marins Hauts-de-France

Boulogne-sur-Mer, vendredi 13 novembre 2026

Attestation de Consultation du public

Je soussigné, Monsieur Olivier LEPRETRE, Président du Comité Régional des Pêches Maritimes et Elevages Marins des Hauts-de-France, atteste que le projet de délibération, ci-dessous, a fait l'objet d'une publication sur le site internet du CRPMEM Hauts-de-France, en application de l'article 7 de la Charte de l'environnement.

Nature et intitulé du projet de texte :	Délibération fixant les conditions d'exploitation de la Coquille Saint-Jacques dans les eaux territoriales (12 milles nautiques) des Hauts-de-France
Numéro de texte :	N°13/2026
Période de publication :	Mise en ligne le 23 octobre 2026
Lien URL de la publication :	Projet-Delib-n13_2026-conditions-dexploitation-CSJ-H.D.F-VF.pdf
Nombre d'observations émises lors de la Consultation :	Aucune

O. LEPRETRE



Président